RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Calvados

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Commune de SOIGNOLLES 14190

Date d'affichage : 18/03/2025

Date de convocation : 05/03/2025

Nombre de membres :
En exercice : **10**
Qui ont pris part à la délibération : **9**
Dont pouvoirs : **1**

Délibération n° 2025-07 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le 11 mars 2025 à 20h30.
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.

Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mme HAMELIN Jocelyne.

Mr GAUCHET Bruno donne procuration à Mr LEBOYER Hugues.
Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Mr GAUCHET Bruno.

Mr BESANÇON Geoffroy a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Mme FIEFFÉ présente le compte financier unique 2024 voté par nature.

Mme le Maire, Patricia FIEFFÉ, se retire de la salle conformément aux dispositions réglementaires.

Mme Soizic DELALANDE, Adjointe au Maire, assure la présidence afin de mettre au vote le Compte Financier Unique 2024.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DE LA COMMUNE DE SOIGNOLLES ET DONNE POUVOIR A MME LE MAIRE POUR PRENDRE TOUTES MESURES NECESSAIRES A L'EXECUTION DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture de CAEN et publication par voie d'affichage

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 014-211406749-20250311-DELIB_2025_07-DE

Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance
Mr BESANÇON Geoffroy

Pour extrait conforme
Le Maire,
Mme FIEFFÉ Patricia

MAIRIE DE SOIGNOLLES CALVADOS